

# Le massacre des Vaudois du Luberon 1545



Au XV<sup>e</sup> siècle, la famine, la peste et les guerres ont dépeuplé un grand nombre de villages du Luberon et de nombreux seigneurs font appel aux Piémontais alpins pour assurer une reprise économique et les revenus de leurs fiefs. Entre 1460 et 1550, des "actes d'habitation" sont signés avec les nouveaux arrivants, donnant des terres et exemptant les charges, pour assurer la renaissance de nombreux villages du Luberon. Parmi ces nouveaux venus, nombreux sont vaudois.

Dès 1540, le Parlement de Provence signe l'arrêt dit "de Mérindol", condamnant 22 habitants de cette commune pour hérésie.

Le roi François I<sup>er</sup>, après de nombreuses hésitations, fait exécuter cet arrêt, avec l'accord du pape qui a peur pour son Etat pontifical du Venaissin.

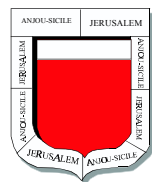
Une armée de 5.000 hommes, commandée par Jean Maynier, premier président de Provence, baron d'Oppède, viguier de Cavailon, arrive à Pertuis, alors que les troupes pontificales de l'évêque de Cavailon arrivent par cette ville, vers Mérindol.

Du 13 au 20 avril 1545, pendant une semaine, ces troupes saccagent, pillent, incendient et détruisent des villages déclarés "vaudois". Echappant à tout contrôle, le pays est mis à sac et la population est anéantie. Vols, pillages, viols, ne se comptent plus.

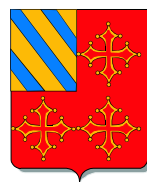
L'Europe entière en sera révoltée.

Mérite de Trivulce, "Madame de Cental, grand-mère du seigneur de la vallée d'Aigues Jean-Louis-Nicolas de Cental, est révoltée et décide de porter plainte contre ces excès et obtient qu'un procès s'ouvre, dès 1551.

Le résultat est bien mince : Maynier d'Oppède est emprisonné quelques temps avant de reprendre son poste au Parlement d'Aix (1754).



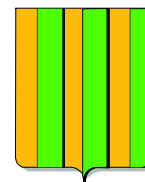
Bouliers



Escalin  
Capitaine Paulin



Maynier



Trivulce